



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 99090

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les résultats alarmants du baromètre Ipsos / Secours populaire sur les questions de santé. Selon ce rapport, 36 % des Français déclarent avoir des difficultés pour payer certains actes médicaux mal remboursés par la sécurité sociale. À moins d'un an de la fin du mandat présidentiel de François Hollande, le renoncement aux soins reste une véritable épidémie pour toutes les familles ayant un revenu inférieur à 1 200 euros par mois. 64 % d'entre elles disent ne pas pouvoir faire face à leurs dépenses de santé. La moitié de ces ménages précaires ont déjà renoncé à une consultation chez le dentiste soit un bond de 22 % par rapport à 2008. 4 sur 10 ont la même démarche vis-à-vis de l'ophtalmologiste (+ 9 points). Sur l'ensemble des Français interrogés, 68 % estiment que les inégalités en matière d'accès à la santé se sont aggravées au cours des dernières années. Considérant que la vie ne se résume pas à travailler, manger et dormir mais aussi au besoin d'être dans un état physique et moral satisfaisant, il l'interroge pour savoir quel bilan elle tire de son action vis-à-vis des chiffres de cette étude et quelles actions elle compte entreprendre avant la fin du quinquennat pour inverser cette tendance mortifère.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99090

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 septembre 2016](#), page 8258